



MUNICIPALITÉ

DE *Saint-Valère*

Briller par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 7 octobre 2024, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. M. Karl Peguy Saint-Fort, directeur général et greffier-trésorier, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2024-10-340 / PARTICIPATION DE LA COORD DE LA BIBLIOTHÈQUE A LA RENCONTRE D'AUTOMNE 2024 DU L'ÉQUIPE DU RÉSEAU BIBLIO**

CONSIDÉRANT l'invitation de la direction du Réseau BIBLIO du Centre du Québec de Lanaudière et la Mauricie adressée la coordonnatrice de la Biblio de Saint-Valère à prendre part à la rencontre d'automne 2024 qui se tiendra le 19 octobre 2024 à l'école Chavigny se situant au 365, rue Chavigny Trois Rivières;

CONSIDÉRANT QUE cette rencontre se veut une rencontre de formation de divertissement, de ressourcement et d'échanges avec les ses pairs et les autres membres du réseau l'équipe du Réseau BIBLIO;

CONSIDÉRANT lors de cette rencontre, une conférence sera animée par M. François Lemay, auteur de renommée mondiale;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu la participation de la coordonnatrice de la bibliothèque et de la bénévoles Lorraine Jutras;

En conséquence,

Sur la proposition de la conseillère Joséane Turgeon et appuyée par le conseiller Jacques Pépin et résolu:

- **D'AUTORISER** et de Valider la participation de la Coordonnatrice de la bibliothèque de Saint-Valère ainsi que la bénévoles Lorraine Jutras à la rencontre d'automne organisée par la direction du Réseau BIBLIO du Centre du Québec de Lanaudière et la Mauricie et qui qui se tiendra le 19 octobre 2024 à l'école Chavigny se situant au 365, rue Chavigny Trois Rivières- 8h30 à 15h30;
- **D'ASSUMER** toutes les dépenses liées à leur participation notamment les frais d'inscription de 45.99\$ par personne ainsi que les frais de remboursement de kilométrage au tarif en vigueur.
- **D'IMPUTER** cette dépense au compte 02—702-30-454



MUNICIPALITÉ
DE *Saint-Valère*

Briller par son audace

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

Adopté à l'unanimité.

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **10 octobre 2024**.


Karl Peguy Saint-Fort
Directeur général et greffier-trésorier

